

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2020

Présents : Marine ANQUETIN, Thierry BANNER, Eva BAYET, Henri Pierre BRANCOURT, Patricia BRANCOURT, Théo BURAS, Julien GODEFROY, Mélanie NEMOZ, Pierre PASCAL, Philippe PEYTAVIN, Béatrice POUPART.

Secrétaire : Eva BAYET

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 23 mai 2020,
- Délibérations pour l'élection des délégués aux différents syndicats :
 - **SDEHG de la Hyse** (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne)
 - **SPEHA** (Syndicat Intercommunal de l'Eau des Coteaux Hers Ariège)
 - **Syndicat Haute-Garonne Environnement**
 - **l'AIFP** (Association d'Insertion et de Formation Professionnelle)
- Désignation des délégués aux commissions communales :
 - Désignation des membres de la commission « finances »,
 - Désignation des membres de la commission « petite enfance, enfance, jeunesse »,
 - Désignation des membres de la commission « environnement »,
 - Désignation des membres de la commission « travaux, urbanisme »,
 - Désignation des membres de la commission « associations »,
 - Désignation des membres de la commission « communication »,
 - Désignation des membres de la commission « démocratie participative, lien social, culture ».
- Délibération pour le choix de l'entreprise chargée de la réfection des abat-sons et demande de subvention au Conseil Départemental.
- Questions diverses.

La séance est ouverte à 21h10

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MAI 2020

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil du 23 mai 2020, après discussion, le conseil municipal approuve le compte-rendu à l'unanimité.

DELIBERATION POUR L'ELECTION DES DELEGUES AU SDEHG de la Hyse (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne)

Monsieur le maire explique que le Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne est un syndicat mixte composé de 585 communes et de Toulouse Métropole. Le SDEHG est administré par un comité syndical dont les membres sont issus de Toulouse Métropole et de 52 commissions territoriales réparties géographiquement sur le département. Les communes membres sont représentées au sein du SDEHG par le biais des 52 commissions territoriales ayant pour vocation une fonction de relais local.

À la suite du renouvellement général des conseils municipaux, chaque conseil municipal doit élire, parmi ses membres, 2 délégués à la commission territoriale du SDEHG dont il relève.

Le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des 2 délégués de la commune à ladite commission territoriale, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Messieurs BRANCOURT Henri-Pierre et BURAS Théo se portent candidats.

Après le vote du conseil municipal organisé à bulletin secret, il est procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les 2 délégués élus à la majorité absolue à la commission territoriale de la Hyse sont :

- M. BRANCOURT Henri-Pierre
- M. BURAS Théo

DELIBERATION POUR L'ELECTION DES DELEGUES SPEHA (Service Public de l'Eau Hers Ariège)

Monsieur le maire explique au conseil municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il appartient aux communes de procéder à l'élection des délégués au sein de l'organe délibérant du **Service Public de l'Eau Hers Ariège** situé Peyre Souille - 514 route de Nailloux - 31560 MONTGEARD.

Le conseil municipal est ainsi invité à procéder à l'élection des deux délégués de la commune (un titulaire, un suppléant), au scrutin secret et à la majorité absolue.

Monsieur BRANCOURT Henri-Pierre se porte candidat à l'élection du délégué titulaire.

Monsieur PASCAL Pierre se porte candidat à l'élection du délégué suppléant.

Le conseil a élu à la majorité absolue :

Délégué titulaire :

- Mr BRANCOURT Henri Pierre

Délégué suppléant :

- Mr PASCAL Pierre

DELIBERATION POUR L'ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT HAUTE-GARONNE ENVIRONNEMENT

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'à la suite du renouvellement général des conseils municipaux, il appartient aux communes de procéder à l'élection des délégués au sein de l'organe délibérant du Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement situé Hôtel du Département - 1 boulevard de la Marquette - 31090 TOULOUSE Cedex 9.

Ainsi, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des deux délégués (un titulaire, un suppléant) de la commune au Syndicat Mixte Haute-Garonne Environnement.

Madame NEMOZ Mélanie se porte candidate à l'élection du délégué titulaire.

Madame ANQUETIN Marine se porte candidate à l'élection du délégué suppléant.

Considérant que l'élection des délégués a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue,

Le conseil a élu à la majorité absolue :

Déléguée titulaire :

- Mme NEMOZ Mélanie

Déléguée suppléante :

- Mme ANQUETIN Marine

DELIBERATION POUR L'ELECTION DES DELEGUES L'AIFP (Association d'Insertion et de Formation Professionnelle)

A la suite du renouvellement général des conseils municipaux, chaque commune adhérente doit élire ses délégués au sein de l'Association Intercommunale pour la Formation Permanente (AIFP) situé CCBA - Pont de Clêche - 31190 MIREMONT.

Ainsi, le conseil municipal est invité à procéder à l'élection des deux délégués (1 titulaire, 1 suppléant) de la commune à l'AIFP :

Madame BRANCOURT Patricia se porte candidate à l'élection du délégué titulaire.
Madame POUPART Béatrice se porte candidate à l'élection du délégué suppléant.

Le conseil a élu à l'unanimité :

Déléguée titulaire :

- Mme BRANCOURT Patricia

Déléguée suppléante :

- Mme POUPART Béatrice

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS COMMUNALES

- > **Commission « finances »**
 - Mr GODEFROY Julien
 - Mme NEMOZ Mélanie
 - Mr BRANCOURT Henri Pierre
 - Mme BRANCOURT Patricia
 - Mr PASCAL Pierre
 - Mr PEYTAVIN Philippe

- > **Commission « petite enfance, enfance, jeunesse »**
 - Mr GODEFROY Julien
 - Mme NEMOZ Mélanie
 - Mme BAYET Eva (référente)
 - Mr PEYTAVIN Philippe
 - Mme ANQUETIN Marine

- > **Commission « environnement »**
 - Mr GODEFROY Julien
 - Mme NEMOZ Mélanie (référente)
 - Mr BRANCOURT Henri-Pierre
 - Mme BRANCOURT Patricia
 - Mme POUPART Béatrice
 - Mme ANQUETIN Marine

- > **Commission « travaux, urbanisme »**
 - Mr GODEFROY Julien
 - Mme NEMOZ Mélanie
 - Mr BRANCOURT Henri-Pierre (référent)
 - Mr BANNER Thierry
 - Mr BURAS Théo
 - Mme ANQUETIN Marine

➤ **Commission « associations »**

- Mr GODEFROY Julien
- Mme NEMOZ Mélanie
- Mr BRANCOURT Henri-Pierre
- Mme BRANCOURT Patricia (référente)

➤ **Commission « communication »**

- Mr GODEFROY Julien
- Mme NEMOZ Mélanie
- Mr BRANCOURT Henri-Pierre
- Mme BRANCOURT Patricia
- Mme BAYET Eva (référente)
- Mme POUPART Béatrice

➤ **Commission « démocratie participative, lien social, culture »**

- Mr GODEFROY Julien
- Mme NEMOZ Mélanie
- Mme POUPART Béatrice (référente)
- Mr PASCAL Pierre
- Mr BANNER Thierry
- Mme BAYET Eva

DELIBERATION POUR LE CHOIX DE L'ENTREPRISE CHARGÉE DE LA RÉFECTION DES ABAT-SONS ET DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

Monsieur le Maire explique au conseil municipal que suite à la dépose des abat-sons du clocher de l'église qui menaçaient de tomber, il est indispensable de procéder à la réfection de ses abat-sons.

Plusieurs devis ont été demandés, après examen, le conseil municipal a retenu :

Pour la réalisation des travaux :

- L'entreprise **SD CONSTRUCTION** domiciliée à LAGARDELLE SUR LEZE pour un montant de **8 920,00 € Hors Taxes soit 10 704 € TTC**

Pour la fourniture des foraines sur mesure :

- **La Briqueterie CAPELLE** domiciliée à 31190 GREPIAC pour un montant de **292,00 € Hors Taxes soit 350.40 € TTC.**

Monsieur le Maire propose de demander une subvention au Conseil Départemental de la Haute-Garonne pour effectuer ces travaux.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces travaux et donne son accord à Monsieur le Maire pour les faire réaliser par l'entreprise **SD CONSTRUCTION** avec l'achat des fournitures à **La Briqueterie CAPELLE**, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention au Conseil Départemental pour la réaliser ces travaux d'un montant total de **9 212,00 € Hors Taxes soit 11 054.40 € TTC**.

QUESTIONS DIVERSES

➤ VEHICULE MAIRIE

Monsieur le maire informe le conseil municipal que des travaux d'entretien sont à réaliser sur le véhicule de la mairie : révision, vidange, remplacement filtres, remplacement courroie de distribution et remplacement de la pompe à eau.

Le montant de ces travaux s'élève à 1 036, 48 € TTC et seront réalisés au Garage du CANSEGALA - Le Vernet qui nous a vendu ce véhicule.

➤ VOIE D'ACCES AU FUTUR LOTISSEMENT

Monsieur le maire a reçu une demande de rendez-vous d'un administré concernant la voie d'accès au futur lotissement.

Un rendez-vous lui sera proposé dans les jours à venir.

➤ TRAVAUX D'URBANISME A DECLARER

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il constate que certains administrés effectuent des travaux sans demander d'autorisation d'urbanisme auprès de la mairie, un rappel à l'ordre sera fait auprès de ces administrés.

➤ ENTRETIEN VOIRIE COMMUNAUTAIRE

La voirie d'intérêt communautaire que la commune a rétrocédé à la CCBA n'est pas entretenue, la mairie prendra contact avec le service concerné par l'entretien des voiries communautaires de la Communauté des Communes du Bassin Auterivain à ce sujet.

➤ PROBLEME D'EVACUATION PLUVIAL

Monsieur le Maire informe le conseil que suite à l'inondation d'un administré du lotissement Bernardine, la mairie a fait intervenir l'entreprise CHAROULEAU, qui a effectué un débouchage des canalisations avec une caméra et a constaté un problème d'évacuation.

Monsieur GODEFROY a contacté RESEAU 31 concernant les travaux à venir pour réparer ce problème d'évacuation.

➤ **PETIT MARCHÉ**

Actuellement, il n'y a plus de maraîcher au petit marché du Vendredi, les élus sont à la recherche d'un nouveau maraîcher.

➤ **RADAR PÉDAGOGIQUE**

Le 27 septembre 2019, Monsieur le Maire avait contacté le SDEHG concernant la détérioration du radar pédagogique situé sur la route du Pech.

Ce radar appartient au SDEHG et est mis à disposition de la commune, c'est donc le syndicat qui se charge d'effectuer la déclaration à l'assurance et la réparation du radar.

A ce jour et après plusieurs relances, la commune n'a toujours pas de nouvelles et doit recontacter le SDEHG à ce sujet.

➤ **MIROIR LOTISSEMENT LES TERRASSES**

Le miroir rétroviseur du lotissement les Terrasses est endommagé, il est nécessaire de le changer.

➤ **FÊTE LOCALE**

Un rendez-vous avec le Foyer Rural sera prochainement organisé pour évoquer le maintien ou l'annulation de la fête locale vu la crise sanitaire liée à l'épidémie coronavirus COVID-19.

➤ **COMMISSIONS INTERCOMMUNALE**

Monsieur le Maire informe le conseil que des commissions intercommunales seront prochainement installées à la communauté de communes. Il conviendra de désigner des représentants du conseil municipal Labruyétois à ce moment-là.

➤ **DIVERS**

La commission « finances » se réunira le mercredi 24 juin à 21h pour préparer le budget communal. Le prochain conseil municipal qui entérinera le budget aura lieu le mercredi 1er juillet à 21h.

La séance est levée à 00H30